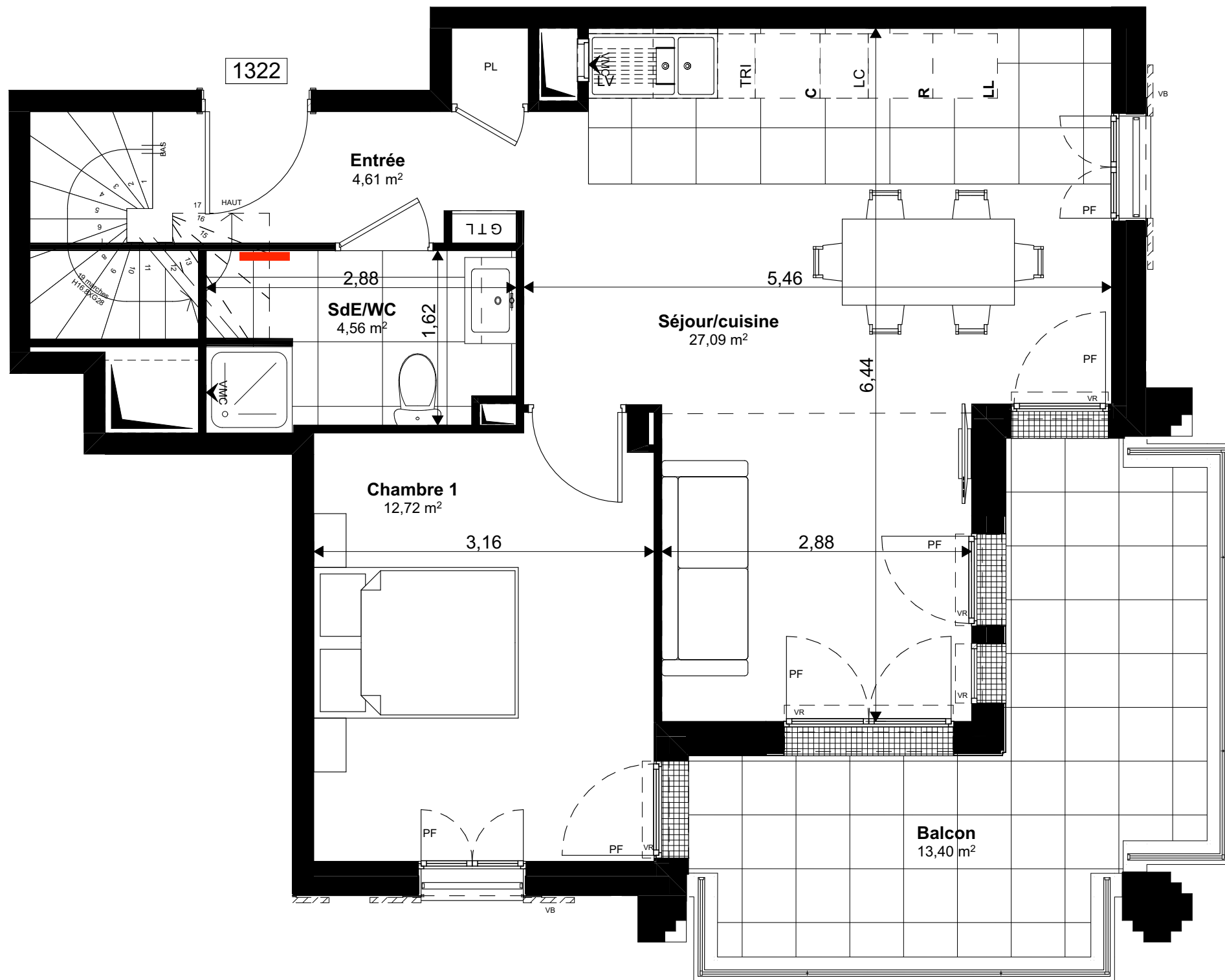
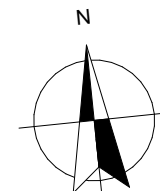




LEGENDE :

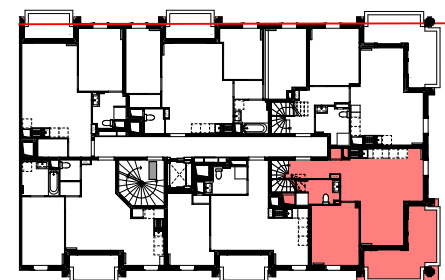
PF : Porte fenêtre
F : Fenêtre
VR : Volet roulant
VB : Volet battant
GC : Garde corps
PV : Pare vue
R : Réfrigérateur
LL : Lave linge
LV : Lave vaisselle
C : Cuisson
LC : Linéaire complémentaire
TRI : Tri sélectif
RP : Robinet de puisage



brownfields
immobilier

LE BLANC MESNIL

BATIMENT 2



ETAGE 2

LOGEMENT 4 PIECES - DPX BAS

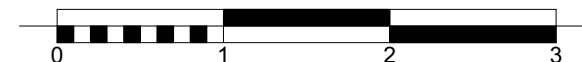
LOGEMENT	CAGE	ETAGE	APPART.
1322	2B	ETAGE 2	2

Entrée	4,61
SdE/WC	4,56
Séjour/cuisine	27,09
Chambre 1	12,72
Chambre 2	12,57
Chambre 3	9,21
Dressing	2,36
SdB	4,15
WC	1,09
Mezzanine	12,58
	90,94 m²
Balcon	13,40
	13,40 m²
	104,34 m²

INDICE : A MODIFIÉ LE : 23/09/2026

DATE : 03/10/2025 ECHELLE :

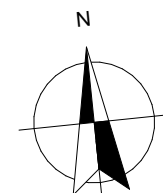
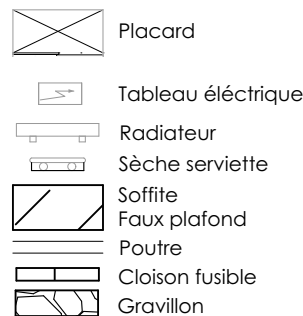
Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La SCCV se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations, ne sont pas tous représentés. L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCCV se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (Escaliers, différences de niveaux).
Les différences de niveaux entre logement et annexe privative sont de ~3cm pour les loggias au R.D.C. et de ~16cm pour les balcons, les terrasses étanchées.





LEGENDE :

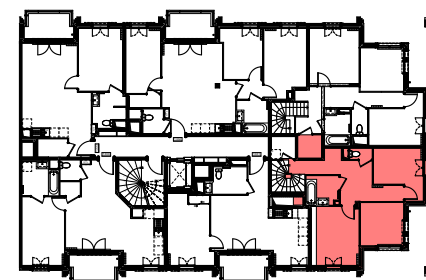
PF : Porte fenêtre
F : Fenêtre
VR : Volet roulant
VB : Volet battant
GC : Garde corps
PV : Pare vue
R : Réfrigérateur
LL : Lave linge
LV : Lave vaisselle
C : Cuisson
LC : Linéaire complémentaire
TRI : Tri sélectif
RP : Robinet de puisage



brownfields
immobilier

LE BLANC MESNIL

BATIMENT 2



ETAGE 3

LOGEMENT 4 PIECES - DPX HAUT

LOGEMENT	CAGE	ETAGE	APPART.
1322	2B	ETAGE 3	2

Entrée	4,61
SdE/WC	4,56
Séjour/cuisine	27,09
Chambre 1	12,72
Chambre 2	12,57
Chambre 3	9,21
Dressing	2,36
SdB	4,15
WC	1,09
Mezzanine	12,58
	90,94 m²
Balcon	13,40
	13,40 m²
	104,34 m²

INDICE : A MODIFIÉ LE : 23/09/2026

DATE : 03/10/2025 ECHELLE :

Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La SCCV se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations, ne sont pas tous représentés. L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCCV se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (Escaliers, différences de niveaux).
Les différences de niveaux entre logement et annexe privative sont de ~3cm pour les loggias au R.D.C. et de ~16cm pour les balcons, les terrasses étanchées.

